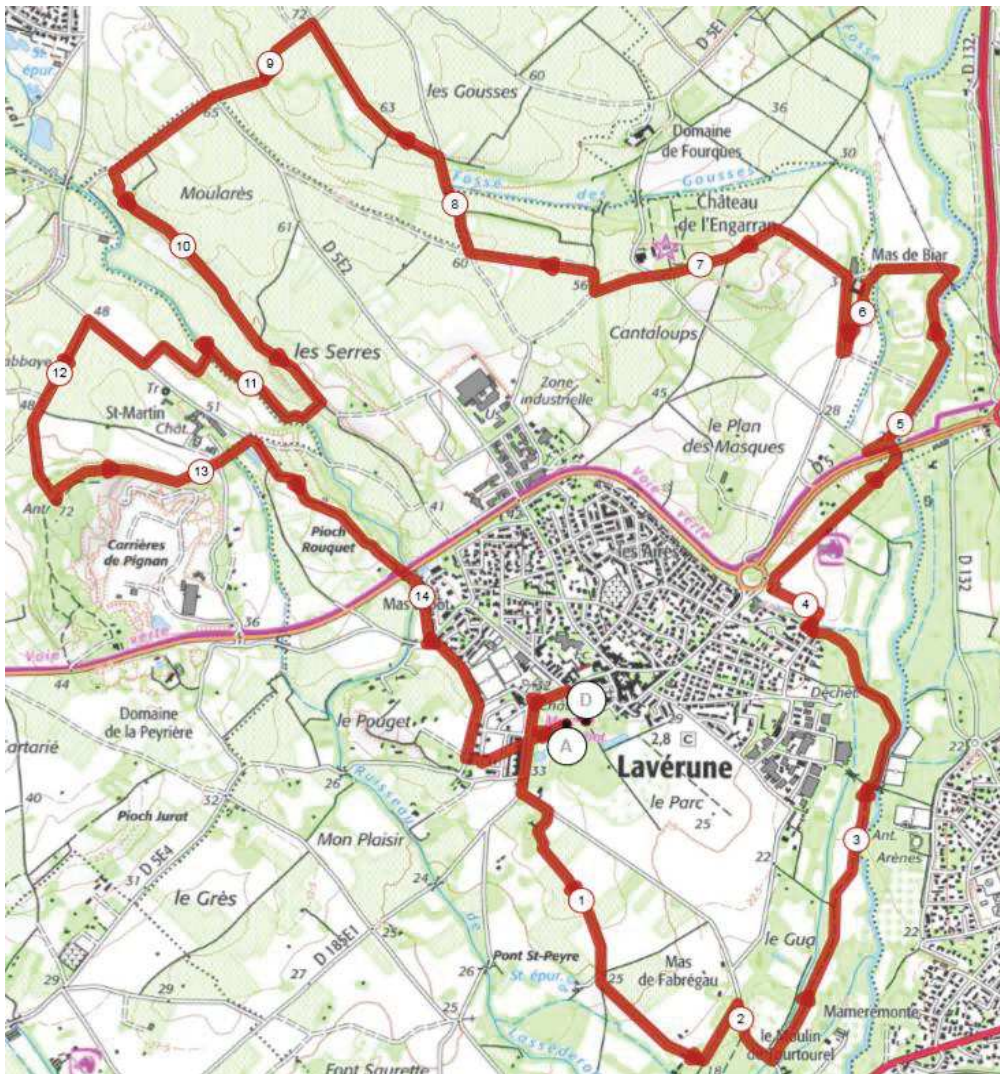


## Dimanche 27 Octobre

Le Parcours : Départ 10h00



Frais d'inscription :

**13 €** sur ATS SPORT

**15 €** le jour de la course

**Course paralnée**

**METRO**



### Le règlement de la course :

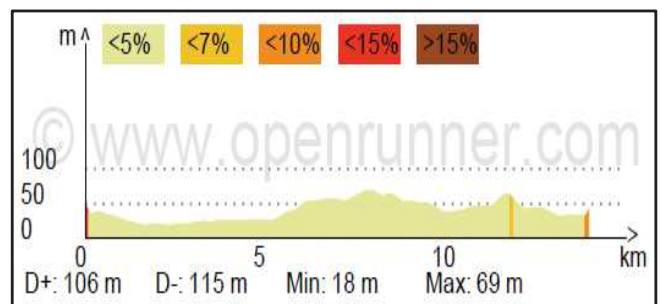
Le Tiers de Marathon, est une course pédestre individuelle de 14,065 km. Le parcours est composé de routes, de chemins ruraux et de sentiers sur les territoires des communes de Lavérune, Saint Georges d'Orques et Pignan. La nature particulière de certains passages de la course rend impossible la participation de la catégorie handisport en fauteuil roulant.

Le départ est commun avec la course du 5 km à 10h00 dans le parc du château. Le parcours est commun jusqu'au km 4.1.

Un ravitaillement en course est situé au km 6,300. Suivant les conditions météo, un point d'eau sera installé au km 11. Un ravitaillement fourni est prévu à l'arrivée.

Le dénivelé positif total de la course est supérieur à 100 mètres (source Open Runner)

Les 3 premiers au scratch H et F et le premier de chaque catégorie seront récompensés sans cumul possible.



Les concurrents seront répartis en catégories minimales (pour le 5km uniquement), cadet, junior, espoirs, seniors, masters 1, 2, 3, 4 et 5 – Hommes et Femmes.

Chaque concurrent recevra 2 cadeaux à l'arrivée de la course, après avoir remis son dossard et sa puce électronique.

Une puce électronique non remise à l'arrivée sera facturée 15 euros au concurrent responsable.

**Certificat médical obligatoire**